

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER "ESSARTS-CHARMILLES" DU 19 DÉCEMBRE 2017



Accueil par Monsieur Djamel BOUABDALLAH, adjoint de quartier, avec les habitants membres du Conseil de quartier et Monsieur Jean-Michel LONGUEVAL, Maire de Bron, en présence des services municipaux et métropolitains.

Un Conseil de quartier, c'est quoi ?

Un espace de participation, un lieu privilégié d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté. C'est une instance de débat et d'expression qui réunit des habitants, des acteurs locaux et la Ville et permet des échanges et le partage d'informations sur les projets du quartier. Il y a 6 Conseils de quartier à Bron.

Et l'assemblée de quartier ?

Une fois par an, le Conseil de quartier s'ouvre à tous. C'est l'occasion de partager avec tous les habitants du quartier sur les propositions et initiatives du Conseil de quartier mais aussi d'avoir un échange direct avec Monsieur le Maire sur le quartier et son actualité.

1. Présentation de la "Commission Cadre de vie et déplacements" du Conseil de Quartier

Après la réalisation d'un diagnostic, la commission a formulé des propositions sur :

- l'apaisement de la vitesse, l'amélioration des déplacements à pied et à vélo dans le quartier (synchronisation des feux sur l'avenue Franklin Roosevelt, enfouissement des obstacles sur les trottoirs) et le stationnement sur le secteur Pinel en particulier
- l'impact de l'arrivée du tramway T6 et la circulation dans le quartier pendant les travaux et lors de sa mise en service
- l'éclairage dans le parc des Essarts

Depuis 18 mois, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les services de la Ville et de la Métropole. Les interventions envisageables sur les déplacements dans le quartier ont été étudiées (radars pédagogiques, déplacements dont zone 30, modes doux, stationnement...).

Le Conseil de quartier a élargi ses réflexions aux questions environnementales plus globales comme le bruit et la pollution liée, notamment à Bron, à la présence de grandes infrastructures routières (A43 et Bd Laurent Bonnevey).

Sur ce dernier point, la Ville indique avoir formulé à la Métropole une demande de limitation de la vitesse à 70km/h sur le boulevard Laurent Bonnevey pour limiter, en partie, le bruit et la pollution. Enfin, une aire de covoiturage est expérimentée sur le secteur Pinel/A43 afin de limiter l'entrée des voitures dans Lyon.

La commission note que certaines interventions ont été réalisées assez rapidement comme :

- le parc des Essarts : le balisage lumineux (par leds solaires) du cheminement piéton central entre l'arrêt de bus rue des Essarts et la maison de quartier ; cet aménagement correspond à une demande assez ancienne qui a pu être relayée par les conseillers.

- le travail sur la synchronisation des feux tricolores du carrefour Iris/Roosevelt : le bouton piétons a été réactivé et le tourne-à-gauche supprimé ; il est précisé par les conseillers que d'autres feux tricolores mériteraient la même intervention.
- enfin, des Conseillers de quartier se sont également impliqués dans les échanges interquartiers sur les mobilités actives et les déplacements à vélo.



Commission Cadre de vie du conseil



Aménagement à l'automne 2017 rue du Parc

2. Zone 30 aux Essarts : une démarche partenariale concertée, une concrétisation rapide

En introduction, la Ville rappelle que cette expérimentation, motivée par de nombreuses et anciennes demandes d'apaisement de la vitesse aux Essarts, s'appuie sur un travail collectif entre la Ville, la Métropole et les habitants.

Ainsi, la Ville de Bron et la Métropole ont proposé le passage en Zone 30 de l'ensemble du quartier des Essarts ; cette intervention est une expérimentation tant par son ampleur, tout un quartier, que par sa méthode avec plusieurs espaces de dialogue mis en place de groupes de travail associant techniciens et habitants, conseillers de quartier, maison des Essarts, parents d'élèves, de nombreuses rencontres des riverains sur le terrain par sous-secteurs, ainsi qu'une grande réunion publique présidée par le Maire au mois de juillet. Cet aménagement global doit contribuer à un meilleur partage de la voirie entre automobilistes, cyclistes et piétons, sécuriser davantage les accès piétons aux équipements du quartier et réduire la vitesse dans les rues de desserte du quartier.

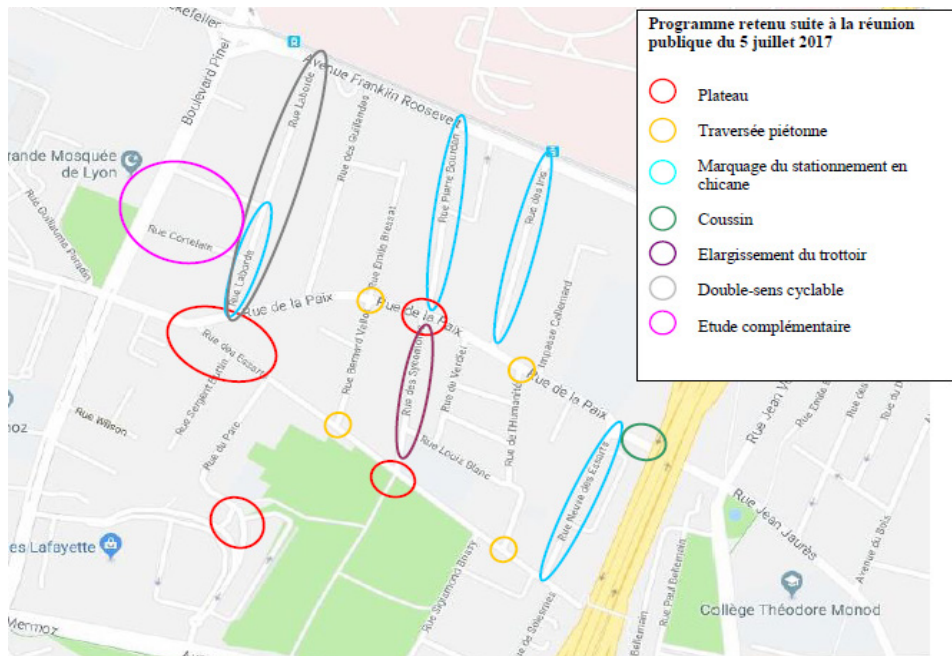
Calendrier :

- 1^{er} semestre 2017: hiérarchisation, concertations et arbitrages techniques et financiers
- 2^e semestre 2017: création du périmètre par arrêté, lancement des premiers aménagements.

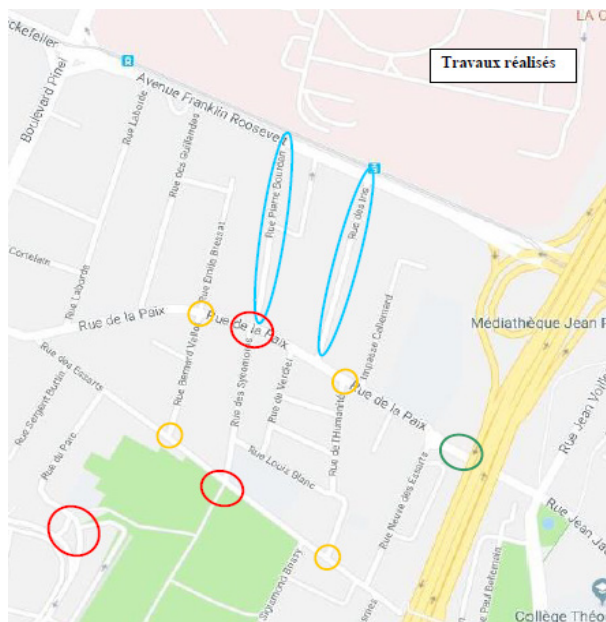
D'autres travaux sont programmés, comme l'élargissement des trottoirs après l'enfouissement des réseaux rue des Essarts côté Pinel, d'autres attendront des conditions climatiques plus favorables au printemps 2018.

Enfin, des questions techniques sont encore en cours de résolution notamment avec Keolis/TCL sur la circulation des bus à l'angle rue de la Paix / rue des Essarts.

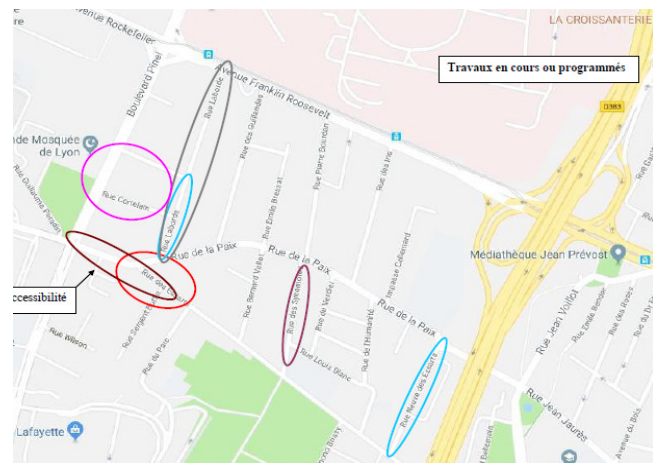
>> Programme retenu après la réunion publique en juillet 2017



>> Travaux réalisés à l'automne 2017



>> Travaux en cours ou programmés



Un bilan sera effectué avec une campagne de comptage post-aménagements quand tous les travaux seront terminés. Des radars pédagogiques seront également posés pour mesurer les évolutions.

Questions/Réponses :

« Si après les aménagements la vitesse est supérieure, de nouveaux aménagements seront-ils faits ? »

Éléments de réponse de la Ville et Métropole :

● La ville de Bron est attractive, le quartier des Essarts a été placé en priorité par rapport aux autres quartiers pour la zone 30. Avec l'arrivée du tram T6 il y aura une baisse du transit comme il y en a eu sur l'avenue Franklin Roosevelt.

● Les radars pédagogiques installés en 2016 rue des Essarts ont montré une vitesse moyenne d'environ 35 km/h ; sur la rue de la Paix, la vitesse moyenne était d'environ 40 km/h.

« Le panneau signalant la zone 30 dans la rue Branly est placé trop haut et les voitures roulent encore trop vite » *Il peut être changé de place. Le service Voirie va vérifier.*

« Peut-on poser des ralentisseurs supplémentaires sur les traversées piétonnes de la rue du Parc ? » *Ce n'est pas prévu pour le moment, les piétons circulent à l'arrière du stationnement.*

« Rue du Parc, tous les jours des automobilistes font demi-tour pour rejoindre l'autoroute, cela est très dangereux. » *Ce point est noté par la Métropole et pris en compte.*

« La chicane de la rue des Iris est inefficace quand il n'y a pas de voitures garées. »

« La chicane de la rue Bourdan ne fonctionne pas, car elle est trop petite, de plus, il faudrait ajouter des plots et du marquage. » *La chicane rue Bourdan fonctionne quand des véhicules sont stationnés à cet endroit, le marquage et l'installation de plots sont prévus, rue des Iris par exemple. Les problèmes de vitesse sont déplorés dans toute l'agglomération et le civisme de chacun et le respect du code de la route sont à renforcer. Par ailleurs, la Ville dispose déjà de radars pédagogiques qui servent notamment à établir des statistiques. En 2018, la police municipale sera équipée de jumelles radar, elles permettront d'augmenter les contrôles. De plus, de nombreux PV sont délivrés chaque année pour combattre le stationnement gênant.*

« Il y a un problème de stationnement vers la maison de quartier des Essarts lors de certaines manifestations ». *Les manifestations dans la maison de quartier des Essarts sont gérées par l'équipement associatif. Néanmoins, la Ville va se mettre en relation avec son directeur et un travail de prévention peut être également fait avec, si nécessaire, des verbalisations.*

3. Aménagements de proximité réalisés cette année par la Ville et la Métropole

Certains aménagements sont réalisés suites aux différentes contributions des Conseils de quartier, aux visites sur le terrain et aux rencontres des riverains. D'autres sont engagés à l'initiative des collectivités compétentes suite à expertise technique et arbitrages.

Échanges avec la salle sur le cadre de vie - déplacements – proximité

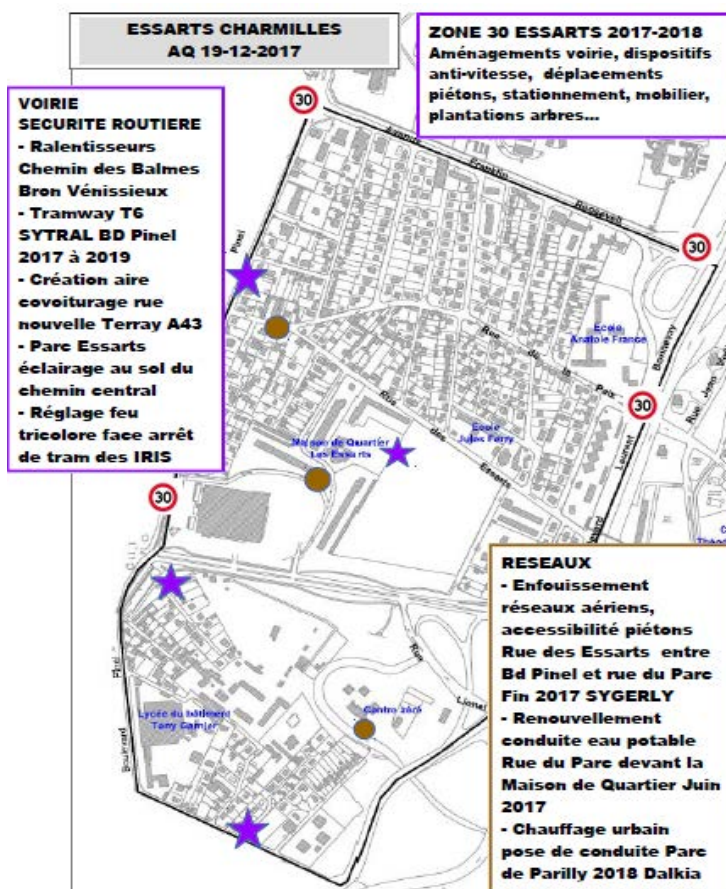
« L'enfouissement des obstacles sur les trottoirs type poteaux armoires ERDF, Télécom est-il prévu ? ». *Oui, la Métropole et la Ville effectuent l'enfouissement d'une à deux rues complètes par an ou l'intègrent à l'occasion de travaux de réfection de voirie comme ce sera justement le cas cette année rue des Essarts*

« Le passage piétons vers la Médiathèque est dangereux ». *Ce problème est connu et devrait être résolu avec l'aménagement du carrefour de la Boutasse.*

« Il y a un trou avant de tourner en direction des Galeries Lafayette ». *Il est rappelé que ce genre de problème peut être signalé directement aux services techniques pour une intervention plus rapide des services de la Métropole et les contacts sont rappelés en séance.*

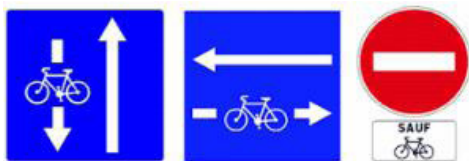
« Peut-on retracer les passages piétons au bout de la rue du Parc ? ». *Oui, le retraçage sera fait.*

« Qu'en est-il de la fibre optique sur le quartier ? ». *C'est l'opérateur privé Orange qui équipe ce quartier, notamment la fibre aérienne. Il ne s'agit pas d'une intervention publique, toutefois, si les habitants ont une question, ils peuvent contacter Monsieur BERNARD de la Ville de Bron 04 72 36 14 56*



4. Déplacements et itinéraires cyclables

>> Illustrations Double-sens cyclable



>> Tourne-à-droite cyclable



Une réflexion inter-quartiers sur les déplacements à vélo est en cours et se concrétisera par la réalisation d'une carte des itinéraires cyclables de Bron.

Cette démarche associe une trentaine de Conseillers de quartier, des acteurs locaux associatifs et économiques, qui réalisent collectivement le diagnostic en fin d'année jusqu'à la réalisation d'une carte en 2018. En complément, des panneaux « tourne à droite cyclable » seront installés aux carrefours à feux. Il est rappelé que la "cyclabilité" d'un quartier ne se limite pas à ses pistes cyclables et que le gabarit de certaines rues ne permet pas toujours d'aménagements spécifiques. De plus, selon les profils des cyclistes (loisir, en famille, trajet professionnel...) les usages et les besoins sont différents.

En zone 30, où le partage de la voirie entre automobilistes et cyclistes est meilleur, les rues à sens unique peuvent être empruntées à contre sens par les cyclistes.

5. Animation sur le tri et le recyclage

Cette initiative du Conseil de quartier dans le cadre du label "Faites de la propreté" s'est déroulée en mai 2017 et a touché une cinquantaine de personnes.

Ces animations, organisées par les Conseillers, sont soutenues par la Ville, la Métropole et la Maison de quartier des Essarts.

D'autres actions de sensibilisation ont été organisées autour de jeux de tri, un mercredi avec le centre de loisirs, et lors de la fête de fin d'année de l'école Jules Ferry.

Pour 2018, les Conseillers souhaitent poursuivre ces actions et faire de nouvelles visites du centre de tri et de recyclage (celles de 2017 ont réuni 60 conseillers de quartier).

Ils proposent de faire du porte-à-porte pour expliquer le tri aux habitants, mais cela demande plus de temps, des actions interquartiers sont aussi envisagées.

MERCREDI 3 MAI
DE 16H À 18H30

MAISON DE QUARTIER
ET PARC DES ESSARTS



>> Illustration et sensibilisation au tri devant la maison de quartier en mai



6. Composteur collectif de quartier

Le composteur collectif, initié par les Conseillers, a été installé en mai 2017 à proximité de la Maison de quartier. Il est ouvert à tous les habitants du quartier.

Une permanence est organisée chaque mardi de 19h à 20h, tenue par roulement, bénévolement par les référents mais aussi les utilisateurs.

Cette installation est accompagnée par l'association "Les Compostiers", qui forme les habitants et veille au bon fonctionnement du site.

Environ 30 foyers déposent dans le composteur, la permanence est un temps familial et d'échanges entre habitants.

« À proximité, il y a un conteneur pour les vêtements, peut-on s'assurer qu'il n'y aura rien d'autre d'installé à cet endroit ? »

Ces conteneurs à vêtements, comme celui à côté du composteur de quartier sont gérés par une association caritative le Relais. La Ville vérifiera si un autre emplacement dans le quartier est possible.

POURQUOI ?

- Réduire les déchets
- Recycler pour le jardinage
- Réaliser des économies

COMMENT ?

- Récupération des épluchures, coquilles d'œufs, du marc de café ou de thé... dans un seau individuel jusqu'au bac collectif square Ampère



Si vous êtes intéressés, envoyez vos coordonnées à :
compostessarts@gmail.com



7. Jardin partagé

Ce projet associe la Maison de quartier des Essarts, des usagers et des habitants.

Ce jardin intergénérationnel est ouvert à tous et dispose d'une parcelle de 100 m² attenante à la Maison de quartier. Le service des espaces verts a fourni le paillage, des plants et donné quelques conseils. Diverses plantations ont été réalisées cette année.

Aujourd'hui, ce jardin a besoin de plus de volontaires pour aboutir et perdurer, toutes les suggestions sont bienvenues : les personnes intéressées peuvent aussi contacter la Maison de quartier.

8. Tramway T6

La Ville rappelle le calendrier du projet :

- Déclaration d'utilité publique : janvier 2017
- Déviations de réseaux : novembre 2016 à juillet 2017
- Travaux tramway : août 2017 à juin 2019
- Essais, formations, marche à blanc : juin à fin 2019
- Mise en service commerciale : fin 2019

Le SYTRAL a tenu une réunion publique commune avec Lyon 3^e, le 13 décembre dernier. Une autre réunion d'information du SYTRAL est prévue au printemps 2018. Des perturbations sont à prévoir pour l'été 2018 au niveau du carrefour Pinel/Roosevelt, des bus relais seront mis en place ainsi que des déviations. Les dates des réunions d'information seront communiquées globalement sur le quartier, aux riverains des Essarts et Charmilles.



Contact SYTRAL pendant toute la durée du chantier : **Madame Sandrine BESSON, chargée de communication avec les habitants: besson@sytral.fr, 04 72 84 58 13**

9. Renouvellement des Conseils de quartier en 2018

La Ville de Bron va lancer le renouvellement des Conseils de quartier pour 3 ans.

L'objectif est de partager l'expérience acquise et de poursuivre certains projets collectifs avec celles et ceux qui ont exprimé leur souhait de renouveler leur engagement, tout en apportant de nouvelles énergies et propositions.

Pour chaque Conseil, il y aura donc un renouvellement d'au moins un tiers des habitants et le collège des représentants associatifs sera mis à jour.

Début février jusqu'à mi-mars : appel à volontaires auprès des habitants et rencontres organisées sur chaque quartier.

Printemps 2018 : constitution et installation des collèges d'habitants et acteurs locaux des 6 conseils.

